

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 SEPTEMBRE 2014**

Présentation du pré-diagnostic énergétique de la mairie :

En vue de l'aménagement de l'étage de la mairie, Madame le Maire a fait appel à Monsieur Hadrien BABKA, Conseiller en Energie Partagé de Dieppe-Maritime qui a réalisé un pré-diagnostic et fait des propositions d'optimisation énergétique qui en découlent. Il a présenté au conseil municipal le résultat obtenu.

Lors du phasage du projet, Monsieur BABKA pourra venir en appui des choix à faire en terme d'isolation.

Projet de mise en souterrain des réseaux électriques de Gennetuit :

Le conseil municipal a acté, lors du vote du budget 2014, le projet cité en référence.

Les travaux seront réalisés cet automne.

La commune a reçu la convention financière du Syndicat Départemental d'Energie qui engage la commune sur la base du devis validé en conseil municipal, pour un montant de 39 900 € pour la tranche d'effacement des réseaux, et 18 279.18 € pour la tranche d'éclairage public, soit un total de 58 179.18 €

Le projet concernant également la commune d'Offranville, celle-ci est d'accord pour financer une partie du projet, au prorata du nombre de maisons respectives.

La réfection totale du trottoir sera financé uniquement par la commune de Colmesnil.

Décision modificative n° 1 : Equilibre des comptes du budget.

Une opération d'ordre est à effectuer :

D 023 Virement à la section d'investissement pour 1495.71 €

C 021 Excédents de fonctionnement capitalisés pour 1495.71 €

Décision modificative n° 2 : Ajustement de la dette au syndicat départemental d'électrification
Suite à la dissolution du Syndicat d'Electrification d'Offranville, le Syndicat Départemental a rédigé une convention de remboursement de la dette qui lui a été transférée.

Celle-ci retrace le montant des prêts contractés par le SIER pour le compte de la commune de Colmesnil-Manneville.

Le montant du capital restant dû au 31/12/2013 est de 33 931,22 €.

Une opération d'ordre est nécessaire pour ajuster le compte 16875 qui présente un solde de 66 157.60 €.

Achats de matériel :

Acquisition d'un ordinateur dans le cadre de la dématérialisation des mandats communaux, en complément de l'imprimante scan et fax.

Acquisition d'un taille-haie.

Subvention à l'association GPS DES DYS :

Vote d'une subvention de 50 € au profit de l'association GPS DES DYS, créée il y a deux ans, par deux mamans d'enfants dyslexiques, ayant pour objectif de sensibiliser les parents d'enfants présentant des troubles de l'apprentissage : dyslexie, dyspraxie et dysphasie.

L'association organise des conférences, des groupes de parole et soutient l'intervention de professionnels dans les établissements scolaires. Un site internet informe et oriente les personnes sensibilisées par la question.

Tarifs concessions cimetièrè :

Actualisation des tarifs inchangés depuis 2008

- Concessions ordinaires :

30 ans : 50 €

50 ans : 100 €

- Concessions cinéraires : (y compris le cavurne)

30 ans : 175 €

50 ans : 200 €

Personnel :

Suite à la démission de Madame BOURLET, agent d'entretien avec prise d'effet au 31 août 2014, Madame Myriam Paris, est embauchée à compter du 9 septembre, à raison d'une heure par semaine.

Proposition d'acquisition d'un terrain par la commune :

Mandat à été donné à Mme le Maire pour engager des négociations en vue d'une éventuelle acquisition de la parcelle sise rue de Koli, cadastrée A 201.

Site internet :

Présentation du projet par Monsieur LEVASSEUR, pour une finalisation fin septembre et présentation aux habitants courant octobre.

Aménagements hydrauliques :

Suite aux inondations du mois de mai dernier qui ont concerné 3 habitations, rue de Koli, la commission travaux s'est réunie, le 11 juillet dernier, préalablement à la réunion organisée avec le Syndicat des bassins versants, le département et la mairie d'Auppegard, le 25 juillet.

Les échanges ont porté sur une meilleure gestion du bassin d'Auppegard, sur le hameau de Colmesnil, bassin dont la propriété a été transférée du Département au SBV. Une pompe pourrait être installée pour vider ce bassin qui reste constamment plein, de manière à ce qu'il puisse jouer réellement son rôle. Mr Topin, ingénieur du SBV, doit s'assurer auprès de la police de l'eau de la faisabilité du projet, qui serait réalisé par le syndicat.

D'autre part, un plan communal d'hydraulique douce a été réalisé sur la commune de Colmesnil-Manneville, mais aussi à Auppegard. S'agissant de Colmesnil, des aménagements sont prévus en amont pour capter l'eau, mais ils ne peuvent pallier en cas de fortes pluies. Il s'agit essentiellement de la création d'une mare et de plantation de haies. Ils se situent principalement sur les terres appartenant à Mr Louis-Marie Dupuis.

Mme Dufour souhaite proposer que la retenue d'eau que constitue l'herbage de Mr Dupuis soit pérenne en aménageant l'accès à l'herbage, par un talus doté d'une buse pour un écoulement maîtrisé.

Il est prévu une réunion avec celui-ci et le SBV, le 19 septembre prochain, en mairie de Colmesnil.

Enfin, un petit talus peut être reconstitué le long du chemin rural en face la mairie pour guider l'eau par le chemin.

Prochaines Animations :

5 décembre, à 20h30 : Concert à l'église, chorale « Chœur and Caux », dans le cadre du Téléthon.

20 décembre, à 16h00 : Goûter de Noël

21 décembre, à 16h00 : Concert de Noël à l'église

9 janvier à 18h00 : Vœux à la Mairie.